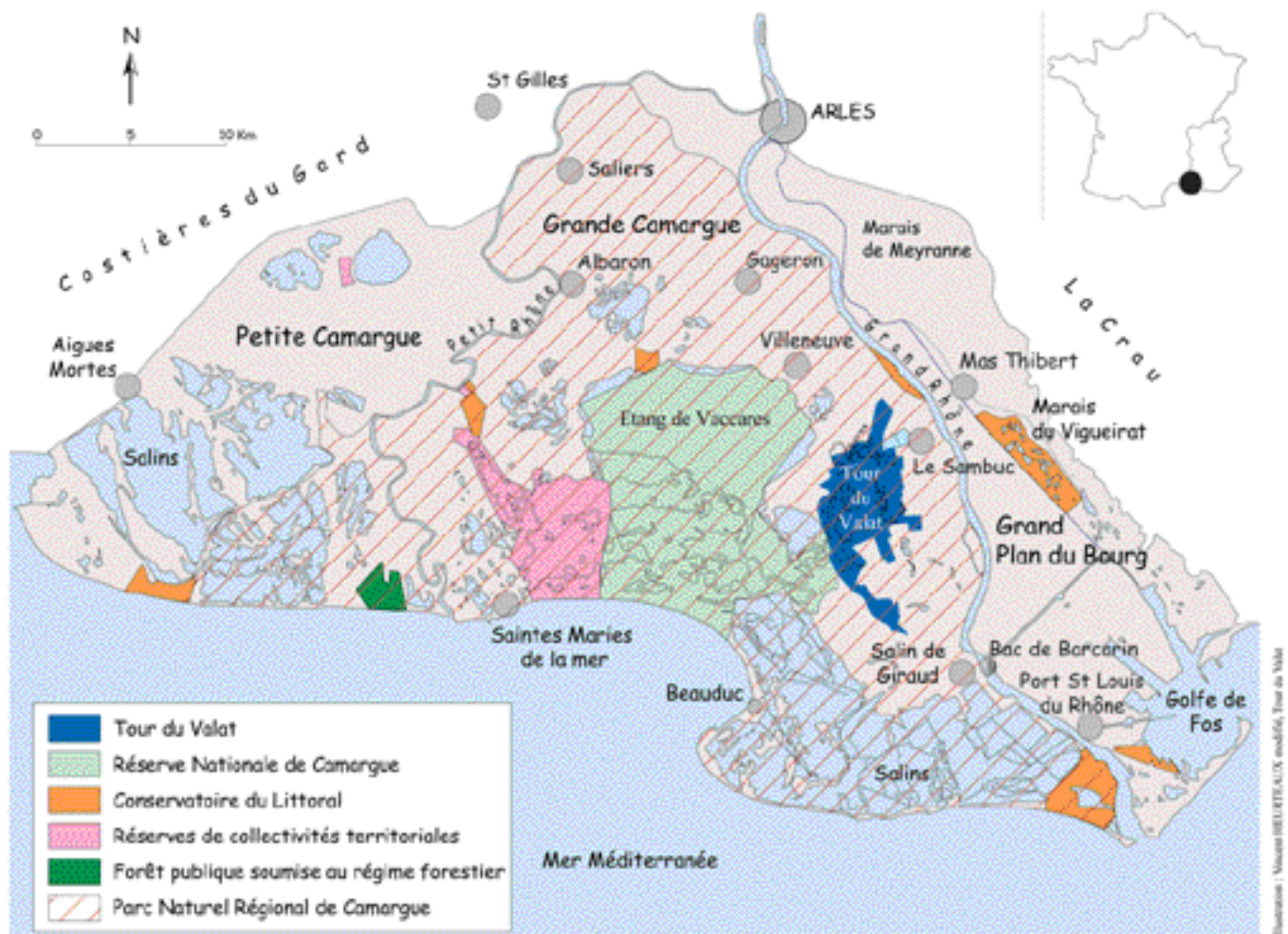


# La Camargue



La Camargue: principaux toponymes et espaces naturels protégés

Au Sud-Est de la France, la Camargue, située à l'embouchure du Rhône, s'étend sur l'aire géologique du delta du fleuve. Elle est souvent considérée comme une «île», enserrée entre la mer Méditerranée et les deux bras du Rhône, dont le delta demeura mouvant jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. De cette situation géologique et géographique résultent les caractéristiques écologiques de ce vaste territoire, issu des sédimentations successives apportées par les flux et reflux du fleuve et de la mer. Les débordements et les déplacements du fleuve ont très tôt amené l'homme à construire des protections. Toutefois, l'endiguement du fleuve, commencé dès l'Antiquité, ne fut total qu'à partir de 1869. Aujourd'hui, une centaine de kilomètres de digues protègent ainsi les activités humaines développées en Camargue. Pour les besoins de l'agriculture en eau douce, un complexe réseau d'irrigation et de drainage a été développé, en aval des systèmes de pompage dans le Rhône. Ces lourds investissements ont été rendus possibles par la logique latifundiaire caractéristique du système socio-économique camarguais.

La Camargue est peu densément peuplée, avec environ 7 500 habitants pour 750 km<sup>2</sup>. En plusieurs siècles, la taille de la population camarguaise n'a subi que peu de fluctuations ; en revanche, aux cours des dernières décennies, elle a connu un processus de péri-urbanisation. Deux communes parmi les plus étendues de France se partagent son territoire : Arles, 52 000 habitants (dont 5 300 en Camargue), et les Saintes-Maries-de-la-Mer, 2 200 habitants.

Le climat camarguais, de type méditerranéen, mais dont certains traits sont plus accusés que dans les régions voisines, contribue à donner au delta son originalité. La hauteur des précipitations y est particulièrement faible (moins de 600 mm par an), les températures descendent rarement au-dessous de -5°C en hiver et sont particulièrement élevées en été et, surtout, le régime des vents est très accentué, du fait de sa position géographique au débouché du couloir rhodanien sur la Méditerranée. Le mistral est le plus connu de ces vents. Il se manifeste toute l'année, souvent avec violence, provoquant un abaissement sensible des températures, accroissant l'évaporation et diminuant l'humidité atmosphérique. C'est le facteur climatique qui marque le plus profondément le paysage, l'habitat et les pratiques culturelles.

Sources, Population, superficie : PNRC (<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/lesparcs/camaa.html>)

Climat :

Heurteaux P., 1969. *Recherches sur les rapports des eaux souterraines avec les eaux de surface (étangs, marais, rizières), les sols halomorphes et la végétation en Camargue*, thèse de doctorat en sciences naturelles, Université de Montpellier, 226 p.

Picon B., 1978. *L'espace et le temps en Camargue*, Arles: Actes Sud, réédition, 1988.

# Dossier

## La Camargue, objet interdisciplinaire, objet environnemental

### Présentation

• **Bernard Picon** \*  
Sociologue, DESMID/CNRS,  
Université de la Méditerranée

#### Camargue, objet interdisciplinaire

Nous proposons au lecteur un dossier interdisciplinaire sur la Camargue. Interdisciplinaire au sens fort du terme : non une juxtaposition d'articles monodisciplinaires, mais une réflexion à deux, trois, voire quatre voix sur certains aspects de ce delta.

L'approche interdisciplinaire de la Camargue n'est pas très ancienne. En effet, au plan strictement scientifique, la Camargue se présentait en 1975 comme terrain de recherche privilégié des naturalistes, et « terra incognita » en sciences sociales.

Alain Degenne et moi-même avons alors été sollicités pour participer sur ce terrain, à une des premières recherches interdisciplinaires regroupant

des chercheurs des sciences de la Vie (biologie, hydrogéologie) et des sciences de l'Homme<sup>1</sup> (sociologie) pour analyser la situation biogéophysique et sociale des espaces ruraux français confrontés à la déprise agricole. Les naturalistes avec lesquels nous avons été amenés à collaborer restaient très largement cantonnés dans l'approche des milieux réputés naturels. Les milieux agricoles saliniers ou urbains et leurs acteurs étaient soit ignorés, soit considérés comme perturbateurs du cours normal des choses de la nature.

Sur le plan social, cela traduisait une situation

*1 - Action concertée DGRST « Luites et équilibres biologiques » (1974-1978)*

\* *Laboratoire DESMID (Dynamiques écologiques et sociales en milieu deltaïque), Université de la Méditerranée, 1, rue Parmentier, 13200 Arles  
desmid@wanadoo*

relativement conflictuelle entre « protecteurs » et « producteurs ».

L'approche sociologique, construite en bonne intelligence avec l'équipe de naturalistes du professeur Charles Sauvage (botaniste) dans une perspective interdisciplinaire a eu pour résultat de déconstruire ce regard par trop dichotomique sur le delta qui prévalait alors.

Depuis, l'approche interdisciplinaire a prouvé toute sa valeur dans des nombreux travaux et réflexions, dont certains sont présentés dans ce dossier qui réunit des articles écrits en collaboration entre agronomes, archéologues, écologues, ethnologues, géographes, géologues, historiens, psychologues et sociologues.

## **Camargue, objet environnemental: le poids de l'histoire**

L'approche sur le long terme des interactions Nature-Société a mis en évidence dès 1978 (Picon, 1978) que la Camargue n'est pas un « milieu naturel » agressé ou rescapé mais un milieu anthropisé de longue date. L'article de Philippe Leveau et Paul Allard, dans une approche historique, en témoigne clairement. Bernard Picon et Mireille Provansal quant à eux proposent une réflexion sur l'avenir de la Camargue face à la montée de la mer.

Dans le passé, comme aujourd'hui, les caractéristiques biogéophysiques et climatiques du delta constituaient, dans des périodes axées sur la productivité agricole, des contraintes. Contre les divagations des eaux du fleuve et de la mer, des investisseurs de toutes provenances ont endigué le delta, contre les taux de salinité des sols dûs au déficit hydrique qui caractérise cette région et à la présence de nappes souterraines salées, ils ont mis en place un puissant réseau d'irrigation et de drainage des eaux douces du fleuve au milieu du XIXe s. A la même époque, pour répondre à la demande en sel de l'industrie chimique naissante, s'établit un immense marais salant sur 30 000 ha de basse Camargue. Les usages conflictuels de l'eau, entre les industriels qui salinisent au maximum les étangs centraux du delta et les agriculteurs qui les adoucissent par leurs apports d'eaux douces, contribuent à mettre en place des milieux saumâtres

biologiquement très productifs.

Ils sont mis en réserve de Nature dès 1927 et ont pour avantage de créer une zone tampon entre milieux doux et agricoles, milieux salés et industriels.

Ainsi, au XIXe s., avec l'apparition du machinisme et notamment des pompes à vapeur, le delta est définitivement transformé en polder agricole et salinier.

C'est paradoxalement à ce moment là que, constatant l'ampleur de ces entreprises productivistes, les « félibres » érigent le delta, sa nature et ses traditions en martyrs du progrès, mythe fondateur à l'origine de bien des débats contemporains. Dans le registre naturaliste, les protecteurs de la Nature ont repris cette représentation à leur compte pour mettre espaces et espèces naturelles à l'abri des « dégâts du progrès ». Cécilia Claeys-Mekdade, Leslie Corsand, Laurence Nicolas et Alexandra Schleyer-Lindenmann interrogent la valeur performative de cette identité camarguaise.

Les « producteurs », quant à eux, plaident le rôle joué par leur système hydraulique dans le maintien de cet écosystème humide. Philippe Chauvelon et Raphaël Mathevet rappellent la constitution de cet hydrosystème complexe. Alain Dervieux et Nathalie Franchesquin, intégrant l'approche écologique et informatique, proposent une modélisation du fonctionnement hydrologique en Camargue.

L'approche socio-historique a eu pour premier résultat fécond et opératoire pour les nouvelles recherches engagées sur le site, de réintroduire la société avec ses activités et ses valeurs comme élément de l'écosystème Camargue.

Le site peut alors s'envisager comme résultant d'une rétroaction évolutive dans le temps entre dynamique naturelle et sociale : par exemple, l'origine de la structure foncière latifundiaire du delta est une adaptation précise aux contraintes financières de la coûteuse mise en valeur de ce milieu lacustre et instable. Raphaël Mathevet, Jean-Claude Mouret et François Mesléard illustrent ce fonctionnement par la riziculture.

Les milieux « naturels » de la Réserve Nationale de Camargue sur 15000 ha d'étangs centraux résultent pour une bonne part de la gestion hydraulique de sa périphérie par l'agriculture.

La « Nature » est donc aussi un construit social.

Carole Barthélémy et Marie Jacqué s'interrogent sur le rôle joué par les activités culturelles et économiques dans cette construction sociale. L'image de Nature véhiculée et entretenue par la réserve, déteint sur l'ensemble du delta et participe de la mise en place d'un « Parc Naturel Régional » en 1970.

Mais alors, les acteurs économiques du delta qui se considèrent comme les héritiers légitimes de ceux qui ont modelé ce territoire et notamment ses hydrosystèmes protégés au cours des siècles entendent en garder la maîtrise en obtenant le contrôle de ce Parc Naturel Régional.

A la suite des ruptures de digues et des inondations qui s'en sont suivies en 1993 et 1994, ces acteurs économiques, accusés d'avoir failli dans la gestion du delta sont mis en minorité par la puissance publique dans la gestion des digues et la gestion du Parc Naturel qui devient Groupement d'intérêt public en 2002.

Cette démonstration du poids des interactions entre la « Nature » et la société avec ses valeurs, ses pratiques, ses institutions, son système de pouvoir, ses normes de gestion est venue très progressivement à bout des approches classificatoires opposant le naturel et l'artificiel.

Les écosystèmes permanents doux, saumâtres et salés de Camargue selon un gradient Nord-Sud résultent des interventions successives de la société.

La structure foncière, les formes et les conflits de gestion, les idéologies et les valeurs locales sont rendus compréhensibles par leur mise en perspective avec les spécificités de ce milieu deltaïque, thème repris par Raphaël Mathevet, André Mauchamp et Patrick Grillas.

Il est réconfortant de constater que ce modèle interdisciplinaire proposé en 1978 dans l'espace et le temps en Camargue et regardé avec suspicion pendant vingt ans par les gardiens des temples disciplinaires soit devenu comme le démontre ce numéro spécial, un paradigme communément admis par les sciences sociales, les sciences naturelles et les gestionnaires. Cet unanimité, faisant presque figure de sens commun ou de « discours circulant scientifique », désigne aujourd'hui la Camargue, non pas comme objet social, mais, de mon point de vue, comme objet environnemental, c'est-à-dire

comme objet naturel socialement investi.

Si les textes issus des sciences humaines font montre d'une certaine réflexivité critique sur les politiques publiques qui découlent de ces postures scientifiques, les discours gestionnaires (et c'est leur fonction), cherchent à les rendre opératoires : gestion patrimoniale, gestion durable, gestion intégrée, mesures agri-environnementales ou « Natura 2000 » sont les maîtres mots des nouvelles politiques environnementales étatiques et Européennes. Finie la protection, vive la gestion ! Pourtant, dans le delta, de nouvelles querelles surgissent à ce propos.

On aurait pu supposer que ces propositions, visant à enfin intégrer protection et production, déboucheraient sur un possible consensus.

C'est peut-être ne pas tenir compte d'un facteur culturel encore trop négligé : l'insularité camarguaise qui s'est progressivement constituée depuis des siècles en opposition avec l'extérieur et avec le pouvoir central.

La tradition baroncellienne de défense d'une identité menacée et les investisseurs économiques qui considèrent le delta comme leur création regardent avec suspicion, voire même avec hostilité (des manifestations récentes en témoignent) ces propositions de gestion.

La nouvelle loi sur la chasse (2001) et la mise en place de « Natura 2000 » ont à nouveau exacerbé les oppositions entre les protecteurs d'une part et les chasseurs, les agriculteurs et les saliniers d'autre part. Si ces mesures ont peut-être manqué d'explications, il faut aussi reconnaître que les gestionnaires des espaces protégés n'ont pas tout-à-fait renoncé à l'idée d'une « Nature » agressive et n'ont pas suffisamment pris la mesure de l' ancestrale culture du rejet étatique de la part d'insulaires qui, à l'abri de leurs digues et de leurs traditions, intériorisent depuis un siècle l'idée d'un particularisme camarguais qui ne doit sa notoriété qu'à leur seule action.

Il y a encore du grain scientifique à moudre en Camargue.

